

Stran
PRENEZ VOTRE **ENVOL**



Le **bon sens** dans le bus

VOYAGER EN BUS
AVEC DE JEUNES ENFANTS
GUIDE PRATIQUE



CARENE Saint-Nazaire
agglomération

0 800 105 110 Service & appel
gratuits

PLUS D'INFOS SUR STRAN.FR

LES POUSETTES EN BUS

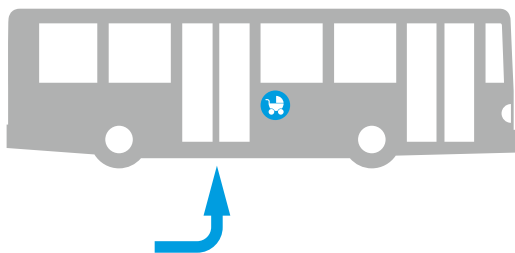
Les enfants de **moins de 4 ans** voyagent **gratuitement** mais doivent être accompagnés d'une personne détentrice d'un titre de transport en cours de validité. Cette personne est chargée de les surveiller.

PRATIQUE Quel type de poussette ?

- **Légère** et d'une largeur inférieure à 56 cm pour une meilleure circulation à bord des véhicules.
- **Facile à plier** et à déplier en cas de forte affluence dans le véhicule.
- Dotée de **crans d'arrêt** applicables à l'aide du pied.
- Pourvue d'un **harnais de sécurité**.

SÉCURITÉ Préconisations

- Montée autorisée dans le véhicule par la **porte n°2**.



- À bord, la poussette doit être **tenue en mains** sous la responsabilité de l'accompagnant, positionnée **dos à la route, freins bloqués** sur l'emplacement réservé aux utilisateurs de fauteuils roulants (s'il est libre ; un fauteuil roulant est prioritaire) identifié par le pictogramme ci-contre ; **l'enfant doit être attaché dans la poussette**.



- Pour la sécurité de tous, la poussette **ne doit pas obstruer l'allée centrale**.
- En cas de **forte affluence**, il est recommandé de **plier la poussette** et de prendre l'enfant dans les bras ; le conducteur peut vous en faire la demande.
- Des **places réservées aux voyageurs prioritaires** sont identifiées par la pictogramme ci-contre ; elles sont accessibles aux voyageurs accompagnés d'enfant de moins de 4 ans et aux femmes enceintes ; les voyageurs non-prioritaires sont invités à céder la place réservée.
- Pour quitter le bus, il est conseillé de **descendre du véhicule en marche arrière** par une des portes arrière.



LES JEUNES ENFANTS EN BUS

- L'accès est **interdit aux enfants âgés de moins de 6 ans** s'ils ne sont **pas accompagnés** d'une personne chargée de les surveiller.
- L'enfant doit être dans la mesure du possible **assis et tenu par la main**.



C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

GRATUIT

POUR LES
MOINS DE 4 ANS

ACCOMPAGNÉS
D'UNE PERSONNE
DÉTENTRICE
D'UN TITRE
DE TRANSPORT
EN COURS
DE VALIDITÉ.

Pour gagner du temps, il est conseillé d'acheter son titre de transport **avant de monter dans le bus** (les tickets Dépannage ne sont vendus dans les véhicules que par les conducteurs).

OÙ ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT ?

- **Espace Mobilité** – Place Pierre Séward (parvis de la Gare) à Saint-Nazaire*
- **Dépositaires agréés** – Buralistes et commerces de proximité*
- **Distributeurs automatiques** (aux principaux arrêts hél'Yce)
- **Stran Mobile** (e-tickets)



- **Stran.fr** (par correspondance)

*PLUS D'INFOS ET LISTES SUR **STRAN.FR**